N° 1847. — 8e Année — CINQ CENTIMES — Mercredi 1er Novembre 1893

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 42
TOURCOING, rue VERTE, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
mois, 4 fr. 50. — Un an, 16 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'ÉCHO DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES. . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES. . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS. . . . . 0 fr. 50 —
LOCALES. . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal et à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 15.

TÉLÉPHONE

L'Avenir de Roubaix-Tourcoing
vient d'obtenir l'autorisation
de publier un nouveau roman à sensation :

LE FILS DE LAGARDÈRE

Par MM. Paul FÉVAL fils et DORSAY

FRANCE ET RUSSIE

Nous avons publié parmi nos télégrammes et dans le compte-rendu des dernières fêtes de Toulon, le toast du Président de la République, la dépêche du Tzar. Ce sont deux documents historiques qui, rapprochés l'un de l'autre, prennent toute leur valeur.

Ainsi se trouve confirmée cette union intime de deux grandes nations qui, dans un élan spontané, se sont tendu et serré la main pour la paix et la liberté du monde :

Cette marche des choses est assurément bien nouvelle dans l'histoire de la diplomatie ; les peuples apparaissent ici personnellement, ils ouvrent d'eux-mêmes la voie, et ils ont cette heureuse fortune, qui ne s'est pas toujours rencontrée, d'avoir des gouvernements qui les comprennent et les suivent.

Par un phénomène qui semble particulier à la Russie, il y a dans ce grand empire, le plus aristocratique de tous, une opinion publique active et vivante, qui sait s'exprimer librement et familièrement à l'aide de moyens qui lui sont propres ; et le souverain, qui personnifie l'autorité dans tout ce qu'elle a de plus complet et de plus formidable, sait se pénétrer de cette opinion : il la comprend, il l'écoute, ou plutôt c'est son opinion, ce sont ses sentiments à lui-même, et l'on peut dire qu'il ne fait qu'un avec sa nation.

Cet état social et politique est si différent du nôtre que nous avons peine à nous l'expliquer. Mais les faits parlent d'eux-mêmes, et sans les expliquer, il nous faut bien les admettre.

Nous connaissons les pays parlementaires, qui possèdent presque toutes les formes du gouvernement représentatif, tous les organes par lesquels s'exprime l'opinion : cependant ils voient chaque jour s'accuser davantage la désunion, le divorce, entre le souverain et le parti le plus éclairé de l'opinion publique. C'est alors que les crises et tous les grands malheurs deviennent possibles. L'Italie commence à en savoir quelque chose ; souhaitons-lui de s'en tenir à la préface.

Comme on l'a vu, ce n'est pas seulement au ministre des affaires étrangères que le gouvernement du tsar s'est adressé par l'organe de M. de Giers, c'est à notre nation, à notre démocratie, s'en représentant de toutes les classes de la Société », et si cette adresse directe au pays semble bien nouvelle, elle était assurément bien due, car la France et Paris ont parlé spontanément, ont proclamé à ce que nul n'en ignore, les sentiments de leur cœur comme la Russie et Pétersbourg ont proclamé leurs propres sentiments avec une spontanéité pareille.

Oui, tout cela est nouveau. Cette communication directe, cet échange immédiat de vues et d'opinions entre deux peuples placés dans des conditions de gouvernement si dissemblables, aux extrémités opposées de l'Europe, c'est le plus grand phénomène d'opinion qui se soit produit, depuis que l'opinion existe et qu'elle est devenue une force vivante. L'alliance est faite, et si elle ne repose pas sur un morceau de papier, on sent être sûr qu'elle ne contient ni malentendu ni surprise dans ses formules. C'est une alliance en l'air ! Mais des variations ni des parlements ni des cabinets ne la peuvent atteindre ; elle est en l'air, comme le sont les vœux, les aspirations, l'idéal des peuples et elle plane sur le monde qui se sent rassuré.

C'est là le fruit certain des vingt années d'ordre, de travail, de sagesse, de gouvernement républicain, ferme et stable, que nous avons su maintenir, malgré des agitations et des crises superficielles. La République, quoi qu'on en puisse dire, a eu un gouvernement, ce que l'on prétendait qu'elle n'aurait jamais. Ce gouvernement a fait ses preuves, et, comme le disait dans un de ses discours M. Gladstone, ce gouvernement de la République française a su remplir toute sa fonction de gouvernement au dedans et au dehors.

C'était le vœu le plus ancien, la pensée maîtresse de Gambetta ; donner à la démocratie son gouvernement, instituer le gouvernement de la République française. Déjà il le disait, et avec quelle ardeur dans ce « Banquet de la jeunesse », où nos étudiants acclamaient pour la première fois Gambetta député de Paris. Donner à la République, et à cette grande et complexe République un gouvernement, son gouvernement, ce fut aussi la pensée constante des républicains pendant vingt-trois ans. Le problème, tel qu'il fut jugé longtemps impossible, on allait jusqu'à le prétendre contradictoire dans ses termes. Il restera encore des objets de travail et d'étude après nous et après ceux qui nous succéderont ; il en restera simplement pour les générations futures. Mais on peut se rendre cette justice qu'on a tout fait pour donner à la démocratie sa libre discipline par elle-même connoutie, et que l'œuvre aujourd'hui est déjà assez avancée.

Le gouvernement de la République a su trouver des alliances, et la plus intéressante, la plus curieuse, la plus paradoxale en même temps que la plus naturelle et la plus puissante des alliances de ce siècle. La République française et l'Empire des Tsars, unis dans une même pensée de civilisation, aux applaudissements des peuples enthousiasmés et ravis par ce nouveau fait de cet spectacle, donnent à la institution politique de l'Europe une nouvelle forme.

Voilà ce que notre République a fait. C'est un des heureux moments de l'histoire : puisse-t-il durer ? C'est une des heures les plus charmantes et les plus propices que nous ayons eues pour la paix et la liberté du monde : puisse-t-elle être longue ! Et, en tout cas, si quelqu'un la troublie, la gâte et la tue, ce quelqu'un là ne sera pas nous.

Hector DEPASSE.

LA GRÈVE

Sous ce titre, M. Millerand expose, dans le *XIX e Siècle*, la situation de la grève des mineurs et passe en revue leurs revendications. Il conclut, comme nous, à la nécessité d'un arbitrage.

M. Millerand dans cette fois, le langage de la sagesse et de la raison, et il est regrettable qu'il ne soit pas interrompu plus tôt pour maintenir le gouvernement présidé sur ce terrain de la discussion exclusive des revendications ouvrières.

Il est à croire, d'ailleurs, que M. Millerand, qui se pique d'habileté et d'une certaine modération, n'a pas pu approuver sans restriction, les violences et toutes les intempérance de langage auxquelles se sont livrés les orateurs révolutionnaires et les rédacteurs du *Réveil du Nord* et de la *Petite République française*, au grand préjudice de la cause des mineurs.

Il s'est prudemment abstenu de prendre part à la campagne collectiviste et anti-gouvernementale menée depuis cinq semaines dans le bassin houiller, et son abstention a été très remarquée.

Le contraste entre le ton de l'article qu'on va lire et celui des diatribes habituelles de ses collaborateurs de la *Petite République* est aussi très significatif.

Nos lecteurs en jugeront :

Il y a six semaines, s'ouvrait commencé la grève du Pas-de-Calais. Comment expliquer que ce conflit ait si longtemps duré sans que se soit opéré entre les combattants un rapprochement qui permette aux uns d'expliquer leurs griefs, aux autres de justifier leur résistance.

Une loi sur l'arbitrage a été voté, on le sait, voici à peu près un. Son seul objet, son unique résultat est de mettre les parties en demeure d'accepter ou de refuser la constitution d'un tribunal arbitral.

Les compagnies et les mineurs du Pas-de-Calais ont été appelés à se prononcer. Les mineurs ont déclaré qu'ils acceptaient l'arbitrage. Les compagnies l'ont refusé.

Pour colorer d'un prétexte leur décision, elles ont prétendu que les seuls ouvriers, qu'ils avaient cédé, en la déclarant, à des influences étrangères : bien à la puissance des députés socialistes.

C'est là une assertion de tous points contraire à la réalité des faits. Au moment où la grève a été décidée, il n'y avait d'autres députés socialistes présents dans le bassin houiller que Basly et Lamendin. Leurs collègues ne s'y sont rendus que plus de quinze jours après le commencement de la grève.

Or c'est en vain cherché, qui peut soutenir de contradiction sérieuse, que si Basly ou Lamendin n'ont pas été les mineurs à cesser le travail. Il est évident qu'elle a été comprendre qu'à l'ouvrier en qui le gérant de cœur assumé une responsabilité d'autant plus lourde que c'était à leurs propres décisions qu'ils avaient donné ce redoutable pouvoir.

Si l'on ne peut et consciemment faire retomber sur les députés des mineurs la responsabilité de la grève, on peut, en revanche, en prendre de prétexte pour que les compagnies n'ont pas vu se produire une sorte de mouvement d'ensemble qui leur eut pu faciliter singulièrement l'écoulement de leurs stocks ?

On n'a affirmé. Je me garderai, n'en ayant pas la preuve, de le soutenir. Mais ce qu'il est certain de dire sans témérité, parce que de nombreux précédents l'attestent, c'est qu'il est même arrivé que les compagnies n'ont pas été étrangères à la cessation du travail.

Un tout autre, quelle qu'il été la cause de la grève initiale, il est permis de se demander pourquoi les compagnies se sont avec tant d'obstination refusé à accorder contradictoirement les revendications de leurs employés. A les entendre, leurs prétentions ne sont rien de fondé. Elles ne se sont jamais mêmes pas supporter une discussion sérieuse.

Et bien ! il suffit d'examiner d'un coup d'œil rapide les sept propositions formulées par les mineurs, pour s'assurer que rien n'est plus honnête que les revendications des compagnies.

Le point initial de la grève, c'est la violation du contrat de 1884, à cette époque, les compagnies ont pu se prévaloir à leurs ouvriers d'établir et de conserver une moyenne de paye, qui fut fixée d'un commun accord. Cet engagement, elles ne l'ont pas respecté. Les ouvriers l'affirment, et pour l'établir, en même temps que pour prouver que la faute de ce abus, ils réclament, sous la forme d'un double carnet de paye, l'établissement d'un contrôle qui permette aux ouvriers de vérifier les déclarations intéressées des compagnies.

Ils demandent aussi une augmentation de salaire pour diverses catégories de travailleurs.

Ce sont là, sont deux premières revendications. Ne sont-elles pas l'honneur même d'une discussion ? Il paraît hardi de le soutenir.

A tout le moins la intérêt s'impose à l'examen des autres revendications élaborées pour le cause des ouvriers. Il n'est des travailleurs qui ne se à l'âge de quarante ans. On a sur ce point exagéré et jusqu'à faire de la revendication des grévistes. Un de réclament pas l'inamovibilité pour cette classe de travailleurs. Ils demandent qu'on ne puisse les renvoyer, sans motiver les renvoyer à la maîtrise, car les portes de toutes les autres compagnies se ferment devant eux et ils sont jugés déjà pour ne pas avoir pu, ou mieux que pour des graves déterminés expressément et sans contredite de leur remboursé les versements qu'ils ont faits à la caisse spéciale des retraites de la compagnie.

Voilà, semble-t-il, une revendication qui n'a rien d'exagéré ni de subversif. Celle-ci l'est-elle davantage : Les grévistes demandent qu'on ne pratique à leur égard ce qu'on a fait à Bessèges, sous prétexte que le charbon ex. rait cet impropre que lorsque le charbon aura été reconnu impropre en présence du mineur mis ainsi à même de présenter ses observations. Rien, en vérité, de plus modéré, de plus équitable.

Ajoutons à ces quatre revendications, celles qui concernent la fixation des prix de tâches les rapports pour condamnation et la retraite de tous les grévistes dans la mine vous avez le tableau complet des demandes formulées par les grévistes.

Que les compagnies consentent qu'elles se prêtent à faire droit intégralement, elles sont dans leur rôle. Mais lorsqu'elles prétendent qu'aucune de ces revendications ne mérite même d'être discutée, quand elles s'opposent avec un peu cette injustice qui pèse sur les ouvriers, quand elles s'opposent par les ouvriers, nous le jusqu'à un tel homme de bonne foi : ne commettent-elles pas un odieux abus de pouvoir ?

A. MILLERAND.

L'ARBITRAGE

Les Compagnies ne veulent pas entendre parler de l'arbitrage. Elles l'ont formellement déclaré dès le début de la grève. Elles le repoussent aujourd'hui encore, par l'organe de la *Dépêche*, qui nous informe « que ne voulant céder sur » aucun des points qui leur étaient soumis, elles n'avaient point à entrer sur » ces points dans une voie transaction » nelle. »

Tout ce qu'elles pourraient faire, ajoute la *Dépêche*, serait d'accepter un arbitrage sur les points qui leur ont été soumis. Le gérant d'Arras a été observé par elles, et si le taux des salaires a été maintenu au chiffre fixé par cet engagement.

Si les Compagnies sont disposées à entrer dans cette voie, pourquoi ne le disent-elles formellement, au lieu de le faire insinuer par la *Dépêche* ?

Pourquoi ne s'adressent-elles pas immédiatement aux juges de paix de leurs cantons et ne leur font-elles pas connaître leur intention de soumettre à un arbitrage ainsi déterminé et limité ?

Ce serait une bien petite concession de leur part, mais cela prouverait, du moins, qu'elles ont quelque bonne foi et quelque confiance en leur cause, et qu'elles sont aussi sûres d'elles-mêmes qu'elles l'affirment et le proclament, si elles son en mesure de prouver qu'elles ont fidèlement observé les prescriptions de la convention d'Arras, et qu'elles n'ont pas fait subir un centime de réduction aux salaires de leurs ouvriers, — nous sommes étonnés qu'elles n'aient pas saisi avec empressement l'occasion, que leur offrait l'arbitrage, de faire éclater aux yeux de tous leur loyauté et leur bon droit.

En repoussant, au contraire, le principe même de l'arbitrage, en se dérobant à toute discussion et à toute négociation, elles laissent supposer que leurs affirmations sont sujettes à caution, et qu'elles n'osent point affronter le grand jour d'un débat contradictoire.

Les ouvriers ont accepté l'arbitrage. Que les Compagnies l'acceptent donc à leur tour ! Cela ne préjugera rien. Elles n'abandonneront pas, en agissant de leurs droits, aucune de leurs exigences.

Elles pourront formuler toutes les réserves qu'elles jugeront convenables.

Mais, au moins, elles auront prouvé qu'elles sont disposées à la conciliation. Elles auront prouvé qu'elles n'ont pas l'arrière-pensée d'écraser impitoyablement les travailleurs et de les réduire par la famine.

Elles n'ont qu'un signe à faire, qu'un doigt à lever pour que l'apaisement se propage parmi les masses ouvrières, pour que l'ordre et le calme renaissent dans le bassin houiller.

Si elles se retranchent dans une implacable rigueur, elles assumeront une bien grande responsabilité, et il appartiendra aux pouvoirs publics d'aviser.

G. R.

Petites Nouvelles

L'admirable groupe de la danse à l'Opéra a été pas sont les têtes franco-russes souillé par des ordures. Il faut un cruyn ou un cacaï, si bien qu'on parle de soustraire le chef-d'œuvre à de pareilles infamies et de le remplacer par une copie.

***

On vient de signaler à la direction de la Sûreté générale un colonel établi contre la France, autographié à Zurich, et que l'on toute d'adresser à toutes les autorités frontières.

Les commissaires de police et les agents de la frontière ont reçu l'ordre de saisir et de détruire aussitôt ce factum, qui ne manque d'ailleurs pas de

***

Un amateur, M. Hamlet, vient d'offrir au musée du Louvre une remarquable série de miniatures et de tableaux anciens.

***

Un mort qui n'a pas de chance est un aspirant Gonbouleff. Il vient de disparaître entre Jaffa et Kaïfa. A la suite d'une discussion entre le commissaire de police et les porteurs, ces derniers se sont enfuis. On a été obligé de le laisser dans une voiture de place.

***

Une baleine de dix mètres cinquante de longueur a été pêchée sur la plage de Bréquebec par des pêcheurs de morue. Elle vivait encore quand elle a été aperçue.

***

Il existe à Harlem (Etats-Unis) une association de femmes s'intitulant la « ligue de minuit de miséricorde » et dont les membres ont pour mission de « leur sexe honteux et par humanité les chats errant la nuit sans gîte ni nourriture ».

***

L'homme le plus barbu du monde serait, d'après la *Constitutionnel*, le pape de Babadagh en Bulgarie. Sa barbe se mesure pas moins de cent quatre-vingt-six centimètres.

***

Un des principaux fondateurs de la Société des agriculteurs de France, M. Lecouteux, ancien professeur à l'Institut agronomique, vient de mourir, à l'âge de 75 ans.

Les Sans-Patrie

Voici un nouveau spécimen du langage de la presse internationaliste à l'égard des officiers de l'escadre russe.

Les lignes suivantes sont extraites du *Parti socialiste*, le journal de M. Vaillant :

« Grand frère qui a de la bonne, » ce conteur, qui vient de se payer la soi-disant République Française qui pourtant se plaît à l'attiquer et qui n'a éprouvé ni honte ni dégoût — loin de là — des caresses intéressées du Bétheniste du Nord ; le grand protecteur est parti, passablement fatigué. Je suppose, des plaies à insultions dont l'ont accablé durant presque une quinzaine, les ex faronches à lunettes, sans Robespierre, de Dantons, de Marat, et même du *Père Duchesne*, qui sut mourir plus dignement que ne vit actuellement son plat successeur, devenu prudent en quelque sorte pal de Tafit ; mais ce n'est pas, et ryen Hubert !

Et c'est le même Vaillant qu'on n'a pas craint de faire venir dans le bassin houiller, où il a pu prêcher aux mineurs, les belles doctrines de sans-patrie et d'ennemi de la Russie !

L'ARTILLERIE TERRITORIALE

Le régiment territorial d'artillerie ne sera pas définitivement constitué cette année. Ce régiment sera rattaché à partir de fin janvier à l'état-major de l'artillerie du corps d'armée au double point de vue de l'administration et de la préparation de la mobilisation.

En ce qui concerne l'instruction, les batteries et les sections de munitions du régiment territorial annuellement convoquées seront réparties entre les divers corps ou fractions de corps de l'artillerie.

Ces différentes mesures accentuent la rattachement de l'armée territoriale à l'armée active.

L'ancienne autonomie des régiments territoriaux disparaît tout à fait. La cavalerie, puis l'infanterie, avaient devancé l'artillerie dans la voie de la fusion.

Elle continuera le jour où par l'absorption de l'armée territoriale du trafic, qui sera fondu dans l'armée active.

Un combat sur une locomotive

Il vient de se produire, sur une locomotive en marche conduisant un train de voyageurs, entre Rodez et Gages, une scène qui rappelle le dénouement si connu de la *Bête Humaine* de M. Zola.

Le mécanicien et le chauffeur de service sur cette machine s'en voulaient.

Tout à coup, à propos d'une ratifie, les deux hommes s'empoignent précisément au moment où le train descendait une rampe très raide, et c'est à qui recevra le moins de coups de poing et en octroiera le plus.

Le train filait, filait de plus en plus vite, car c'était à ce moment le manomètre qui prononçait le moins sur leurs boxeurs.

Il filait tellement vite que les villageois occupés aux travaux des champs, le voyant passer à cette allure extraordinaire, prenaient peur.

Les employés chargés de surveillance, étonnés de ne pas entendre le sifflet de la machine, alors que le train roulait avec une vitesse telle qu'il y eut déraillement vertigineux, seraient, s'étaient de toutes leurs forces.

Et les deux boxeurs se heurtaient toujours !

La situation devenait critique.

Le train emballé dévalait, en effet, en contre un autre train à Belfondon, et il était grandement à craindre que si, aveuglés par la colère, les deux lutteurs venaient à brûler la station de Gages, le train n'arrivât comme une bombe à Berthelme et ne se précipitât sur l'autre train qui, sans doute, n'aurait pas encore eu le temps d'arriver à cette station.

Fort heureusement, les deux travailleurs se calmèrent, et, leur sang-froid leur revenant, ils manœuvrèrent de leur mieux pour arrêter leur train à la station de Gages.

Tout va bien qui finit bien, et nous n'aurons pas à dire de cette affaire si la Compagnie du Midi, qui en a eu vent, ne procédait à une enquête qui entraînera une punition je ne pour les deux employés trop nerveux.

AU DAHOMEY

Un télégramme du général Dodds

Paris, 30 octobre. — Le général Dodds a, le 27 courant, envoyé le télégramme suivant de Zagnanko, ancien camp retranché de Behanzin, situé sur l'Odémé, un peu au nord du parallèle d'Abomey :

« L'arrivée de notre colonne a amené la soumission des populations qui se trouvent entre le Zou et l'Odémé.

» L'ancien roi semble de plus en plus abattu. Les fétichistes de la région dite aux tombes occupent actuellement, et la région du Danes, au nord d'Atcherim, dernier séjour de Behanzin, se montrent peu favorable à ce dernier.

Le général Dodds signale enfin une tranquillité complète sur ses derrières et un fait certaine ratifiation dans la colonne : « Cyre, le 29 pas. L'indication baisse tous les jours. »

AUX PAYS NOIRS

LA GRÈVE

Dans le Nord et le Pas-de-Calais

DANS LE NORD

Douai, 30 octobre. — En dépit du vote des délégués au congrès de Saint-Nabor, aucune défection nouvelle ne s'est produite dans le bassin d'Aniche où le travail continue.

Aux mines de l'Escarpelle, on compte ce matin : fosses n° 1, 210 ; n° 3, 125 ; n° 4, 100 ; n° 5, 81.

Par suite d'une avarie à la machine, les ouvriers de la fosse Azincourt, située terr to re de Monchecourt, ont chômé lundi.

DANS LE PAS-DE-CALAIS

(De notre envoyé spécial)

Lens, 30 octobre. — Il y a longtemps qu'une nuit n'avait été aussi mouvementée dans le bassin houiller du Pas-de-Calais que celle de dimanche à lundi. Partout les grévistes ont fait des patrouilles dans le but d'empêcher les défections de se produire dans leurs rangs. Ils étaient aussi décidés qu'aux premiers jours de chômage.

Aussi le nombre des descentes quoique grosse de plusieurs milliers n'a-t-il pas augmenté ce matin dans les proportions que les compagnies espéraient.

Nous donnons ci-dessous les chiffres qui nous ont été communiqués et à après lesquels les grévistes et les non grévistes sont aujourd'hui à peu près en nombre égal.

Généralement les grévistes se sont contentés de leurs manifestations anodines, accompagnées des cris habituels. Aussi, ne signale-t-on aucune collision entre eux et la force armée.

Mais cette nuit doit être marquée beaucoup moins d'une croix rouge ; car il y a eu un homme tué bien malheureusement, dans les circonstances que nous allons relater plus loin. Cet événement tragique a eu pour effet de faire germer dans le monde mineur une agitation encore sourde aujourd'hui ; mais qui peut donner les plus grandes craintes pour l'avenir.

Le contre-coup a été aussi que les grévistes sont plus que jamais résolus à chômer et que ceux qui avaient repris le travail vont, en grande partie, abandonner à nouveau le mine.

LES DESCENTES

Voici les présences constatées samedi soir et lundi matin dans les mines :

Lens	fosse numéro	1	0 descentes
—	—	2	110 —
—	—	3	110 —
—	—	4	142 —
—	—	5	268 —
—	—	6	598 —
—	—	7	448 —
—	—	8	338 —
—	—	9	134 —
—	—	10	14 —
—	—	11	24 —
—	—	12	6 —
	Au total		2880
Ouvr. du jour	—		380
Courrières	—	2	430 —
—	—	3	380 —
—	—	4	430 —
—	—	5	238 —
—	—	6	270 —
—	—	7	629 —
—	—	8	99 —
	Au total		2881
Ouvr. du jour	—		1083
Bully-Grenay	—	1	847 —
—	—	2	437 —
—	—	3	280 —
—	—	5	87 —
—	—	6	140 —
—	—	7	90 —
—	—	8	87 —
	Au total		1334
Ouvr. du jour	—		522
Noux	—	1	111 —
—	—	2	50 —
—	—	3	339 —
—	—	4	14 —
—	—	5	103 —
—	—	6	404 —
—	—	7	93 —
	Au total		1905
Ouvr. du jour	—		184
Dourges	—	2	40 —
—	—	3	410 —
—	—	4	310 —
—	—	6	664 —
	Au total		1765
Ouvr du jour	—		36
Marles	—	3	939 —
—	—	4	772 —
—	—	5	360 —
	Au total		2097
Ouvr du jour	—		430
Bruay	—	1	167 —
—	—	3	323 —
—	—	4	39 —
	Au total		790
Ouvr du jour	—		187
Liévin	—	1	403 —
—	—	3	540 —
	Au total		912
Ouvr du jour	—		33
Meurchin	—	3	70 —
—	—	5	214 —
	Au total		430
Ouvr du jour	—		55
Drocourt	—		280
Ouvr du jour	—		203
Carvin	—		840
Ouvr du jour	—		54
Vendin	—		450
Ouvr du jour	—		40
Farfay	—		494
Ouvr du jour	—		254
Ostricourt	—		511
Ouvr du jour	—		183

Ce qui fait un total de 17,668 ouvriers du fond et de 3,702 ouvriers du jour travaillant, soit en tout 21,370 sur 43,800 ouvriers inscrits. Il reste donc 22,430 grévistes.

Mines de Béthune

Grévistes prisonniers dans une salle

Fenêtres brisées. — Sentinelle assaillie

Bien surpris mat été, hier soir, les grévistes, qui profitent de ce qu'il y avait bal à la maison des Drahin, à Bully-Grenay, s'y étaient donné rendez-vous pour se diriger de là vers les fosses. Au moment de sortir, vers dix heures, les deux sapeurs qui y étaient logés, dans la salle de danse, ont été assaillis par les gendarmes, qui avaient pour mission de les y garder à vue.

Ils étaient près de 500 qui n'ont pu se retirer que ce matin à sept heures, alors que ceux qui travaillent étaient descendus dans les mines. Seuls, les femmes et les enfants avaient obtenu l'autorisation de rentrer leurs pénates.

Cela n'a pas empêché que, dans la nuit, plusieurs feuillets aient été brûlées dans Bully-Grenay, aux maisons des non-grévistes.

D'un autre côté, aux cornes d'Aix, de la même concession, une sentinelle placée en faction de cons. ... a été assaillie par une bande de grévistes. Le soldat fut si mal en fête qu'étant du coup de feu qui, heureusement, n'a atteint personne.

Mines de Lens

Deux arrestations

L'agitation a été des plus vives, dans toute cette concession, pendant la nuit dernière. De nombreuses bandes de grévistes l'ont sillonnée en tous sens aux cris de : Vive la grève ! Vive la révolution sociale !

Au puits numéro deux, sur le territoire d'Avion, un jeune, Denis Dépoux, qui se rendait au travail, a été frappé et blessé grièvement d'ailleurs, par un groupe de grévistes, qui ont pris le fait à tracer les marais.

Autour du puits n° 40, dans la commune d'Hulluch, la circulation a été interrompue dans les cités ouvrières, à partir de 3 heures du matin. Les cris étaient nombreux et hostiles par contre, chaque habitant a trouvé quelques uns de partis, une circulaire l'invitant à cesser ou à ne pas reprendre le travail.

Cette circulaire, qui portait pour toute signature : *La délégation*, disait que c'était le seul moyen de venger les camarades condamnés par la compagnie.

Nous avons dit précédemment, que dans la nuit de vendredi à samedi, de nombreux bris de clôtures avaient été commis à Noyelles-sous-Lens. A la suite d'informations qui lui ont été données, le gendarmerie a arrêté ce matin deux des auteurs présumés de ces bris de clôtures. Ce sont : Edouard Gérard, 22 ans, mineur à Noyelles, et Louis Gaffroy, 30 ans, mineur à Avion.

***

Dans les autres concessions, on ne signale aucuns agitation.

UN DRAME SANGLANT

A GIVENCHY-EN-GOHELLE

Arrestation mouvementée. — Siège de la maison du garde. — Coups de revolver. — Une victime.

S'il est une commune paisible, depuis le début de la grève, bien que les deux tiers des habitants soient des mineurs, c'est celle de Givenchy-en-Gohelle. Les mineurs, qui y résident, sont tous attachés à la fosse numéro trois des mines de Liévin.

Le calme y était tellement assuré que c'est à une des rares communes, où il n'y est pas fait d'exode de nouveaux jaunes.

Aussi, grande a été la stupeur qu'au matin le bruit s'est répandu dans tout le bassin houiller, comme une traînée de poudre, qu'un drame terrible s'y était déroulé dimanche soir.

Voici les renseignements complets que nous avons recueillis sur ce drame :

ARRESTATION MOUVEMENTÉE

On s'amusait ferme dimanche soir à Givenchy, surtout au bal donné chez M. Armand Leru, cabaretier et marchand-fournal, place de la Place. Des couples nombreux s'y livraient à des ébats incessants et, parmi les plus intrépides danseurs, on remarquait un grand et soi-de gaillard, tout jeune, qui s'endonnait à corps-perdu depuis sept heures et demie du soir.

D'un autre côté, les estaminets avoisinants regorgeaient de monde ; quand, vers dix heures, heure de la fermeture réglementaire, on vit pointe le bicorne de deux gendarmes, Dubois et Delebecque, de la brigade de Liévin en tournée ordinaire dans la commune pour surveiller la fermeture des établissements publics.

Peu à peu, les cabarets se vidèrent et quelques consommateurs se réunissent en groupes sur la rue de l'Église du village. Tout-à-coup, de l'un de ces groupes, partit le cri : Vive la grève !

Ce fut le prétexte.

Un mineur, Vieux, qui rentrait chez lui avec sa femme, en entendant des gens, dit à un camarade resté sur le seuil de la porte de l'estam nommé Constant Verel, rue de l'Hirondelle : « Si on criait aussi, nous aussi ? » Et aussitôt, il pousse d'une voix de stentor un « Vive la grève ! retentit saint.

A ce moment, les deux gendarmes sortaient d'une ruelle voisine. Ils s'avancent vers lui et lui demandèrent ce nom.

« Pourquoi voulez-vous savoir mon nom, demande-t-il ? Si vous le voulez pas vous dire pourquoi, je ne vous le dirai pas.

— Eh ce cas, on va nous chez le garde, lui répondirent les gendarmes, en lui mettant la main au collet.

Vieux se mit à résister énergiquement ; mais sa femme, en le voyant ainsi aux prises, s'empare de son fusil de chasse et, sans doute sans le savoir, le pointe sur le gendarme Dubois et le tire. Le malheureux gendarme

UN